

2014



# Urbeis

**BULLETIN COMMUNAL**

## Le mot du Maire

Deux mille quatorze s'achève comme elle avait commencé. Sans espoir significatif d'amélioration de la conjoncture dans laquelle nous nous trouvons. A la crise se sont ajoutées les mesures et les réformes décidées par le gouvernement. Le tout plongeant les collectivités dans un flou qui n'a rien d'artistique. Aussi, il me semble important de vous faire part de la situation que nous allons connaître dans un futur relativement proche. Parmi les mesures, celle qui va impacter le plus fortement le budget communal, est la baisse des dotations que verse l'Etat aux collectivités. Et c'est sur l'échelon de la commune que la baisse est la plus forte. Si pour cette année cette baisse représentait deux mille euros, c'est cinq mille euros supplémentaires chaque année qui s'ajouteront jusqu'à 2017 à ces deux mille euros. Soit dix sept mille euros de moins à partir de 2017. Le passage en fiscalité professionnelle unique à la communauté de communes provoquera une baisse de la dotation de péréquation du département. L'arrêt en juillet 2015 de l'instruction gratuite des dossiers d'urbanisme qu'effectuait la Direction Départementale des Territoires pour la commune va nous obliger à nous tourner vers un service instructeur qui sera payant. Et la négociation en 2015 soit une année plus tôt que prévu, du contrat entre l'Etat et les communes forestières aboutira sans aucun doute à une augmentation de la participation financière des communes au maintien du régime forestier. Autant de pertes de recettes et de coûts supplémentaires qui vont obligatoirement se traduire par des investissements moindres. Car il n'est pas imaginable de répercuter ces baisses par une augmentation de la fiscalité communale. Quant aux réformes prévues par les lois « ALUR » et « NOTRE », elles vont avoir comme effet direct de rendre notre plan d'occupation des sols (POS) caduc au 31 décembre 2015. En parallèle est prévu le transfert en 2017 de la compétence documents d'urbanisme à la communauté de communes, sauf si une minorité de blocage en décide autrement. Actuellement, une réflexion est menée au niveau des délégués communautaires afin d'évaluer les conséquences de ce transfert.

Ces changements vont mener les communes au minimum à mutualiser les moyens matériels et humains dont elles disposent. Certaines réfléchissent déjà à l'étape suivante qu'est la création de communes nouvelles par fusion de plusieurs communes entre elles. Et peut-être est-ce bien à cela que l'Etat veut arriver.

Voilà donc le contexte dans lequel va débiter l'année 2015. Nous devons cependant rester optimistes et adapter nos budgets futurs aux contraintes qui nous sont imposées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2015, et vous présente mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité.

Remy ANTOINE-GRANDJEAN

# INVESTISSEMENTS

## Eclairage public :

Une nouvelle tranche du projet de réfection de l'éclairage public dans la rue principale du village a été réalisée cette année. Dans la partie basse du village, deux anciens équipements ont été remplacés et deux lampadaires supplémentaires ont permis d'améliorer l'éclairage dans des secteurs qui en étaient dépourvus. Dans le haut du village, les trois dernières lampes « ancien modèle » ont été remplacés. La partie haute du village est désormais éclairée en totalité par des ensembles mats-lanternes du même type, assurant une homogénéité de l'éclairage public. Le montant de cet investissement totalement financé par la commune est de 14282 TTC. Il reste désormais une dernière tranche à réaliser dans le bas de village pour finaliser ce projet. Par la suite, nous allons nous préoccuper des économies d'énergie à réaliser dans ce domaine tout en conservant une qualité de service suffisante.

## REFECTION MUR DU CIMETIERE :

Le mur d'enceinte entourant le cimetière et l'église St Nicolas a subi les outrages du temps et ce, principalement sur sa partie arrière. Compte-tenu de son état de vétusté, de friabilité et le risque d'éboulement, une réfection de l'existant s'imposait.



Le chantier de restauration destiné à remettre en valeur le mur et à sécuriser les abords du cimetière a été mené à bien par l'entreprise DEREANI. Cette opération d'un cout total de 43 000 euros a été subventionnée par la Région à hauteur de 10603 euros attribués dans le cadre du plan de soutien à l'économie. D'autre part, ces travaux ont permis la mise à disposition de concessions supplémentaires.



La restauration redonne une image nouvelle du mur, sécurisante et valorise le patrimoine.

## REFECTION SALLE DE CLASSE :

Demandée en conseil d'école à plusieurs reprises, la réfection de la salle de classe des élèves de maternelle et CP a été réalisée durant la période des vacances d'été. En effet, les derniers travaux de peinture de cette salle remontaient aux années 80. De nombreuses fissures étaient apparues sur les murs, le revêtement de sol était abimé à plusieurs endroits, et, la pose des équipements informatiques ainsi que le remplacement du tableau faisaient apparaître des surfaces qui n'avaient pas été peintes et dont la couleur était différente du reste de la salle.



Afin de limiter le coût des travaux, la participation des parents d'élèves avait été demandée. Les travaux ont débuté le lendemain du dernier jour de classe par le déménagement de l'ensemble des équipements qui s'y trouvaient. Ceci afin de faire place nette et pouvoir réaliser les travaux de manière satisfaisante.



Le retrait du revêtement de sol s'est accompagné de l'enlèvement d'une partie du ragréage qui avait été effectué avant sa pose. Ceci a nécessité la réalisation d'un nouveau plancher en panneaux de particules afin d'avoir un sol uniforme avant la pose du revêtement de sol.



Après avoir rebouché l'ensemble des fissures, la pose d'un revêtement en fibre de verre sur les murs a été effectuée afin de garantir une surface uniforme. Ces travaux de préparation terminés, la première couche de peinture a pu être appliquée sur le plafond et les murs.



Les travaux de peinture achevés, il restait l'opération la plus délicate à réaliser, à savoir la pose du revêtement de sol. Ce revêtement a été collé afin de ne plus pouvoir bouger par la suite.



Seule la réalisation des joints entre les différents lés a nécessité le recours à une entreprise spécialisée avec un outillage et un savoir faire particuliers.



Les travaux de réfection étant achevés, il restait à remettre en place l'ensemble des équipements démontés ou déplacés.

Radiateurs, matériels électriques, étagères ont retrouvé leurs emplacements respectifs.



Le résultat à la hauteur des attentes n'aurait pu être obtenu sans la participation de tous ceux qui ont donné de leur temps. Parents d'élèves, conseillers municipaux, enseignants et autres bénévoles, tous ont participé dans la bonne humeur à cette réalisation, dans le seul but de donner aux enfants un cadre de travail clair et chaleureux, tout en permettant à la commune de faire de substantielles économies. L'ensemble des fournitures représente un montant d'environ cinq mille euros. Un grand merci à tous. Toutefois, ces travaux n'auraient pas pu être menés à bien sans le savoir-faire de Gérard Lehmann et de son épouse. Un grand merci à eux et un bien bel exemple d'implication bénévole dans la vie communale.

## POSE D'UNE BARRIÈRE "AUX MINES" :

Suite à de nombreux déversements de gravats et déchets totalement interdits, il a été décidé de



fermer l'accès au lieu-dit "Les Mines" à l'emplacement qui devait ne servir que de dépôt de branchages en attente d'incinération. Cet endroit était de plus en plus fréquemment utilisé comme dépôt d'ordures: plâtre, carrelage, meubles de salle de bain et chaudières y ont été déversés. De plus, depuis la parution de la circulaire du 18 novembre 2011 il est désormais interdit de brûler à l'air libre des déchets verts. Ceux-ci étant assimilés à des déchets ménagers, ils doivent être amenés en déchetterie.

Depuis le 25 avril, une barrière fermée par un cadenas condamne l'accès à cet emplacement.

## REFECTION PASSERELLE D'ACCES AU BILSTEIN :

Au fil des saisons, les intempéries ont fragilisé la passerelle permettant d'accéder à la ruine du Bilstein. Une équipe de l'Atelier-Bois de l'ONF a pris en charge sa réfection (l'Etat étant propriétaire de la parcelle). Deux madriers sont venus renforcer les poutrelles en fer, des traverses en pin traitées en autoclave ont été posées et le garde de corps a été consolidé.



**PHOTOS PASSERELLE BILSTEIN**

Malgré les améliorations apportées, le visiteur devra toujours faire preuve de la plus grande prudence.

Après un premier semestre prometteur au cours duquel toutes les essences et qualités de bois ont connu des prix à la hausse (+2 à +5%), les résineux, qualité charpente, ont accusé une baisse des prix au dernier trimestre, pour atteindre ceux de fin 2013. Seuls les résineux et feuillus durs, qualité palette et emballage, ont vu leur prix progresser tout au long de l'année.

Le bois d'industrie (trituration, bois énergie ou de chauffage) connaît un regain de la demande. Ainsi, à la vente de bois façonnés du 6 février dernier, un lot de bois de chauffage, en grumes (129 m<sup>3</sup> de hêtre) a trouvé preneur pour 47.26 €/m<sup>3</sup>.

## 1°) Les coupes de bois

Le total des bois vendus au 31/12/14, toutes essences et qualités confondues, s'élève à 1 931 m<sup>3</sup> pour une recette brute de 108 152 € ht. Le coût moyen, exploitation complète et honoraires ONF, s'élève à 28.9 €/m<sup>3</sup> de bois façonné.

### 1.1°) Le bois d'œuvre façonné:

Qualité /destination	Volume	Recette brute ht	Prix unitaire ht/m <sup>3</sup>
Charpente sapin/épicéa	784 m <sup>3</sup>	68 778 €	88 €
Palette, emballage sapin/épicéa/pin	142 m <sup>3</sup>	7 679 €	54 €
Sciage hêtre	37 m <sup>3</sup>	2 110 €	57 €
Sciage feuillus divers	6 m <sup>3</sup>	423 €	71 €
Palette hêtre	110 m <sup>3</sup>	5 163 €	47 €
total	1 079 m <sup>3</sup>	84 153 €	78 €

### 1.2°) Le bois d'industrie résineux façonné :

Les purges issues des coupes résineuses et destinées à la trituration, d'un volume de 109 m<sup>3</sup>, ont apporté une recette brute de 3 638 € (33 €/m<sup>3</sup>).

### 1.3°) Le bois de chauffage façonné bord de chemin :

- 13 lots de grumes de hêtre, chêne et feuillus divers d'un volume total de 332 m<sup>3</sup>, ont rapporté une recette brute de 14 771 € ht, soit 44.5 €/m<sup>3</sup>.
- 47 stères de hêtre façonnés ont été vendus à l'amiable à 44€ ht/st.

### 1.4°) Le bois de chauffage à façonner sur coupe :

Tout au long de l'année, des habitants d'Urbeis et des villages environnants ont façonné 536 stères de bois sur pied et déchets de coupes. Ces bois ont été cédés à l'amiable pour une recette nette de 5 498 € ht (10.26€/st).

## 2°) Les travaux

### 2.1°) Les travaux courants

#### 2.1.1 Les travaux sylvicoles :

Les ouvriers forestiers de l'ONF ont réalisé l'ensemble des travaux sylvicoles et de maintenance pour un coût total de 8 695 € ht. Courant mai, aux lieux-dits « Droit de Faîte » et « Revers de Faîte », parcelles 22 et 24, sept hectares de jeunes peuplements constitués de hêtres, de sapins et d'épicéas ont bénéficié d'un nettoyage. Cette opération a permis de libérer les belles tiges facilitant ainsi leur bon développement. En juin, le périmètre de la forêt a été rafraîchi sur 2.3 km, avec tronçonneuse et mise en peinture des bornes et arbres de limite à la Goutte du Moulin, la Goutte-Henri et Mourel-Prés (parcelles 1, 6, 20, 21). L'été pluvieux que nous avons connu, nous a contraint à dégager à deux reprises trois hectares de plantations de mélèzes et de douglas. Au courant du mois de septembre, ces derniers ont été protégés des frottis du chevreuil par application d'un répulsif (parcelles 6, 7, 17, 18, 26).

#### 2.1.2 Les travaux d'infrastructure :

Comme tous les ans, notre ouvrier communal a assuré l'entretien courant des chemins forestiers (39.5 km). Des entreprises locales, Haas, Schillinger et Weber Concept, sont intervenues pour des travaux de débroussaillage (6 km sur RF Plaine-Dessus, RF Pâturage, CF du Tacot) et de réfection généralisée avec empierrement ponctuel et repose de rigoles métalliques dans un lit de béton (2.5 km sur RF Goutte du Moulin, RF Goutte-Henri, RF Aviat) pour un coût total de 4 358 € ht.

### 2.2°) Les travaux d'investissement

Après deux reports successifs, la parcelle des Osières, sur 1.1 ha, été reboisée par l'entreprise Ruhlmann avec 2000 douglas, sapins et épicéas.



La régénération naturelle de sapin/épicéa/hêtre, de la parcelle 26 (au col ), a été enrichie avec

560 douglas. Le coût total s'élève à 5 199 € ht.

Les parcelles en friche à la Goutte du Moulin, acquises par la Commune en 2013, ont été débroussaillées partiellement, sur un hectare, par l'entreprise Schillinger pour 1500 € ht. Le débroussaillage complet et le reboisement de ces parcelles sont prévus pour 2015.

L'année 2014 a été une « bonne année forestière ». L'été pluvieux avec des températures modérées a favorisé la végétation forestière. L'absence de coup de chaleur a préservé nos peuplements d'épicéas des attaques des scolytes (insectes ravageurs). Nous avons relevé la présence d'un parasite sur le frêne (*Chalara fraxinea*). Ce champignon, venu de l'Europe de l'Est, a fait son apparition dans notre forêt communale. En bloquant la circulation de la sève, il provoque le flétrissement et à terme la mort de l'arbre. Dans nos forêts de montagne, le frêne se cantonne généralement le long des cours d'eau ou dans des zones humides. Il occupe moins de 1% de la surface boisée.

Sur le plan financier, les cours du bois élevés ont permis de dégager des excédents et de réaliser des investissements. Nous espérons que 2015 connaîtra un marché du bois soutenu avec des prix stables permettant de concrétiser d'autres investissements pour les générations futures...

Lo Froté

## NETTOYAGE DE LA MINE THÉOPHILE :

Le samedi 21 juin, les membres du Conseil Municipal accompagnés de leurs conjoints ainsi que de l'ouvrier communal venu prêter main forte à toute l'équipe, se sont retrouvés devant la mine Théophile pour une journée de travail destinée à remettre en état les abords et l'accès de l'entrée de la mine.

### *La mine avant le début des travaux*



La quantité de gravats à évacuer nécessitait l'utilisation d'engins de travaux publics.

François Brand a réalisé l'ensemble des travaux de déblaiement.



A cette occasion, le captage de la source qui alimente la fontaine à proximité de la mine a été totalement refait.

### *Réfection du captage de la source*

La pose de midi a permis à l'ensemble des participants de récupérer de leurs efforts autour d'un barbecue.



*Saucisses, salades fraîches et variées, desserts alléchants au menu du jour !*

Les travaux ont repris l'après-midi avec la pose d'une barrière de sécurité autour de l'entrée de la mine.



Le débroussaillage des abords a été réalisé.



**Gilbert Finance "maître débroussaillieur".**

Le portique du panneau de la mine a été lasuré. Le panneau, quant à lui, avait été restauré l'hiver dernier avec l'aide de Raymond MAURER.



En fin de journée, l'accès à la mine était à nouveau possible.

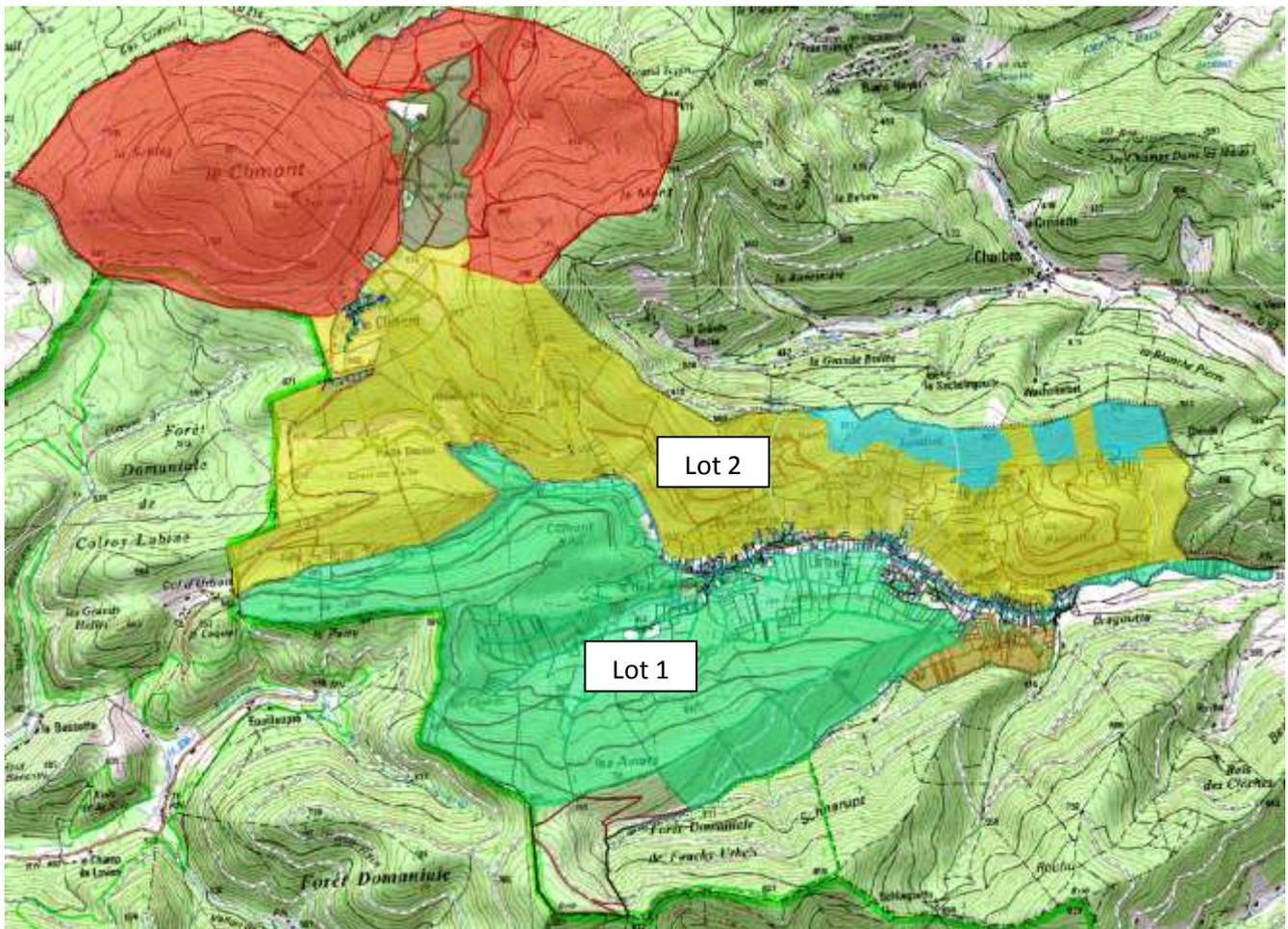
Il reste maintenant à effectuer les opérations de déblaiement à l'intérieur de la mine. En effet, la protection au niveau du puits de ventilation ayant cédé, celle-ci obstrue son accès.



**Malgré l'importance des travaux réalisés, l'accès à la mine reste interdit pour des questions de sécurité.**

## ADJUDICATION DE LA CHASSE PERIODE 2015-2024 :

Les baux de chasse arrivant à expiration au 31 janvier 2015, il est nécessaire de préparer la mise en location des lots de chasse communaux pour la période 2015-2024. Les propriétaires possédant au moins 25 hectares d'un seul tenant peuvent se réserver la chasse à titre privé. Quatre propriétaires ont effectué cette démarche. Sur la carte ci-dessous, les chasses réservées sont représentées en rouge (Chasse réservée par Mr Thierry JUNG), en bleu (coté Bilstein, chasse réservée par Mr Pierre REYMANN), en gris (chasse réservée par Mr Jean-Marie GERARDIN) et en brun (chasse réservée par Mr Guillaume KAEMPF). Les lots de chasse communaux sont représentés en vert pour le lot 1, en jaune pour le lot 2.



Le locataire actuel des deux lots communaux ayant fait part de sa volonté de reprendre la chasse, le Conseil Municipal a retenu la négociation du gré à gré. Après plusieurs entretiens, le prix de 21 euros par hectare (soit 14580 euros pour les deux lots) a été validé lors de la réunion du conseil municipal du 30 octobre. Le prix de la location de 2006 étant de 21,56 euros par hectare, c'est donc un prix en baisse de 2,6%. Avec l'augmentation de la surface des chasses réservées, la surface des deux lots communaux passe de 730 à 694 hectares. Les conventions ont été signées le 31 octobre, et c'est l'association des chasseurs d'Urbeis représentée par Mr Jean-Daniel FRITSCH qui sera locataire, comme actuellement, des lots communaux pour les neuf années à venir.

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE À URBEIS

**Urbeis, le plus petit village au fond de la vallée de Villé, est monté le premier au front pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre.**

C'est au dynamisme de la toute jeune association « Traditions, Loisirs et Découvertes, Urbeis », que l'on doit cette initiative soutenue et accueillie par la Mairie.

En partenariat avec le « Souvenir Français » de Villé, la cérémonie a débuté Place de l'Europe le samedi 27 juillet à 17 heures. Les drapeaux des associations étaient en place devant le monument aux morts.

Après le discours du Maire faisant l'apologie des anciens qui se sont battus pour notre liberté, les enfants de l'école ont lu des lettres écrites dans les tranchées par les Poilus. Cette lecture émouvante par les écoliers a touché l'ensemble des participants.

Les gerbes déposées, le clairon a entonné la Sonnerie aux Morts puis la Marseillaise.



En regagnant la salle des fêtes, le public été invité à chanter « La Madelon » grâce à une partition préalablement distribuée.

Avant de rentrer dans la salle d'exposition, le Vice-Président de la Comcom, Roland Mangin a relaté par un propos historique clair et concis, la spirale de la Grande Guerre, concluant par le souhait de Charles Péguy qui aspirait à « la paix universelle et au désarmement général».



Le public a pu alors visiter l'importante exposition montée par TLDU et présentée par sa Présidente Michèle Schwetterlé. Il y avait là un nombre impressionnant de documents et de pièces d'époque ; des livres, des affiches, des journaux et revues, des armes et, plus émouvant, des objets de tous les jours utilisés au front, dans les tranchées. Citons pour exemple cette capote militaire d'un soldat US, encore souillée de la boue de Verdun !

En marge de cette exposition qui s'est tenue pendant deux semaines et a connu une fréquentation soutenue, une soirée conférence était organisée le 1<sup>er</sup> août, cent ans jour pour jour après la déclaration de guerre de 1914.

La causerie était présentée par Jean-Marie Gérardin qui s'est attaché, après avoir dressé un vaste panorama chronologique de 1870 à 1914, à retracer quelques événements, souvent méconnus et touchant à l'histoire de notre petite région frontalière et de notre commune.

Le premier sujet évoqué concernait la chanson « La Madelon », musique de Vincent Scotto et paroles de Louis Bousquet. Contrairement à ce que l'on croit, elle n'est pas née dans un cabaret parisien ni dans les tranchées de la Somme, mais elle a bel et bien été chantée pour la première fois par Charles Bach à Étival-Clairefontaine, là où se tenait le front au début de la guerre. En souvenir de cette première, une rue de Raon-l'Étape a été baptisée Rue de la Madelon.

Un deuxième thème a pu être abordé, qui avait pour but de rendre hommage à un célèbre inconnu : Louis Guingot, un vosgien à qui l'on doit l'invention de la tenue de camouflage dite tenue léopard et dont le but était de freiner le carnage dans les rangs de nos fantassins, dû au trop voyant pantalon rouge garance.

La troisième évocation nous touche d'encore plus près, puisqu'elle nous parle de René Fonck, surnommé « L'As des As », le plus brillant aviateur de toute la guerre pour avoir abattu 75 avions allemands, sans avoir jamais été lui-même atteint par une balle ennemie. Cela lui a valu d'être promu Commandeur de la Légion d'Honneur à 24 ans et de tenir le drapeau de l'Aviation en tête du défilé du 14 juillet 1919 sur les Champs Élysées. Ce héros dont les ancêtres étaient originaires de Charbes méritait bien que l'on évoque sa mémoire, d'autant plus que beaucoup d'entre nous ont connu son petit neveu, Albert Fonck, récemment disparu et qui demeurait au village. Il possédait la même acuité visuelle et la même adresse au tir que son grand oncle et avait eu maintes fois l'occasion de le prouver, racontait-il, lors de son service militaire en Algérie. Comme lui, il possédait 17/10èmes à chaque œil et se souvenait qu'étant enfant, avec une carabine 22 Long Riffle, depuis la fenêtre de sa chambre, il tirait sur les mouches d'un platane en face et les tuait toutes ! Après la guerre, René Fonck fut élu député des Vosges et créa une importante entreprise d'engrais à Saulcy-sur-Meurthe, où il repose aujourd'hui.



Il serait regrettable de clore cette petite chronique du conflit de 14/18 sans évoquer le Climont. L'occasion nous en est donnée par la lecture du journal de guerre de Marguerite Metzger, institutrice à Urbeis durant cette même période. Elle y évoque un événement intéressant et inhabituel ; citons-la : « Mai 1917. Sur le Climont, se trouve un ballon captif dont nous avons visité le hangar. Nous l'avons touché. Il ne rentrerait pas dans ma salle de classe. »

Les allemands, en effet, avaient installé ce ballon d'observation sur le pré bordant la route en face de la Ferme Salmon. Il y était arrimé à un câble, d'où son appellation de « Fesselballon » c'est-à-dire ballon captif. Installé à l'intérieur de la nacelle, un soldat scrutait l'horizon ennemi à la jumelle et prenait des photos de reconnaissance. Les anciens de Steige et d'Urbeis en bons patoisants, le surnommaient avec malice « Lo fèss baullon » !

Mais un jour de novembre 1917, un drame se produisit : lorsque l'on redescendit le ballon en fin de journée, on s'aperçut que le soldat avait été abattu dans sa nacelle par le tir d'un aviateur français qui avait dû, pour ce faire, survoler courageusement le territoire du Climont, allemand à cette époque.

Une cérémonie fut organisée pour honorer la mémoire de la victime sur le pré même. Une photo fut prise, qui mentionne en légende : « Climonthöfe, Ballonzug 114 » (Fermes Au Climont, Section du ballon modèle 114).

Ce tragique fait de guerre ne peut que nous inciter à réfléchir sur un secret militaire qui nous a été révélé par le grand poète et penseur Paul Valéry :

**« La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas,  
Au profit de gens qui se connaissent,  
Mais ne se massacrent pas. »**

Jean-Marie GÉRARDIN

### Départ en retraite de Gilbert FINANCE :

Après six années passées au sein de la commune en temps qu'adjoint technique, Gilbert a décidé de raccrocher définitivement ses outils pour profiter à plein temps d'une retraite bien méritée. Pour beaucoup, l'activité de Gilbert au sein de la commune se résume à cette dernière période. Hors son parcours a débuté bien avant puisqu'il a été embauché pour un contrat à durée déterminée de six mois comme ouvrier forestier en septembre 1996. Six mois plus tard, ce contrat a été renouvelé pour une seconde période de six mois. C'est finalement en septembre 1997 qu'il sera embauché en contrat à durée indéterminée. A cette époque, la commune avait encore son propre personnel forestier. Suite au départ de plusieurs bucherons communaux, plusieurs communes forestières de la



vallée ont décidé de créer un syndicat à vocation unique destiné à gérer les personnels forestiers. Gilbert rejoindra ce SIVU jusqu'à la dissolution de ce dernier. Il sera alors embauché pour une durée d'un mois par l'ONF avant de faire valoir ses droits à la retraite en 2007.

Mais rapidement, la passion de la forêt le pousse à postuler à nouveau lorsque le poste d'adjoint technique se libère avec le départ de Rudy BUHL. C'est fort logiquement vers lui que s'est tourné le Conseil Municipal pour assurer l'entretien des espaces verts ainsi que l'ensemble des tâches concernées par ce poste. Son goût pour le travail bien fait se voyait aussi bien au sein du village qu'en forêt communale. Aussi habile à manier la tronçonne que la débroussailleuse, le résultat de son travail était toujours à la hauteur de ce que l'on attendait. Mais comme tout à une fin, c'est le 30 juin que Gilbert a décidé de poser définitivement ses outils pour profiter en compagnie de son épouse Joëlle de cette nouvelle étape. Il nous reste à le remercier encore une fois pour le travail accompli et lui souhaiter de profiter pleinement des années à venir, en sachant que l'on pourra encore compter sur lui lorsque nous en aurons besoin. Nous sommes actuellement à la recherche de son remplaçant, pour qui la tâche ne sera pas facile car Gilbert a placé la barre très haute.

## Fête des aînés

Comme chaque année, les aînés étaient conviés en ce dimanche 14 décembre, au traditionnel repas de Noël. A l'invitation de la municipalité, près de 50 convives se sont retrouvés pour partager un agréable moment. Après le mot de bienvenue, le maire a rappelé son plaisir à partager avec eux ce repas en leur honneur. Quant aux élus, ils étaient attentifs au service, tant pour l'apéritif que pour le repas savoureux.



Autour des tables, sourire aux lèvres et verre à la main, tous étaient ravis d'être là et l'ambiance conviviale a permis à cette fête qu'elle s'installe dans les cœurs et réchauffe les souvenirs.

## Association AUGUSTA VICTORIA

Au Climont, 2014 a vu la création d'une association culturelle nommée AUGUSTA VICTORIA. Elle se propose de participer activement à la restauration du Temple et pour ce faire, d'organiser des événements conviviaux (Expos, concerts, rencontres à thème). Forte, déjà, de 45 membres, dont la presque totalité des climontais, elle vous fera connaître ses activités par l'affichage municipal. Rendez-vous dans le bulletin 2015 pour une présentation complète. Rejoignez-nous dans cette aventure.



Président : Chris. Doude Van Ttoostwijk - Climont / Contact : Cl. Saurfelt (0683048195)

## Traditions Loisirs et Découverte Urbeis



Notre association a cette année organisé de multiples manifestations.

A l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918 nous voulions rendre hommage aux familles d'Urbeis et du Climont qui ont perdu des proches. Avec beaucoup de cœur à l'ouvrage nous avons travaillé pour réaliser l'exposition du centenaire qui s'est tenue du 26 juillet au 01 août à la salle des fêtes.



Les festivités ont commencé samedi après-midi par un dépôt de gerbes au monument aux morts en présence de Monsieur Le Maire, de ses adjoints, du Conseil Municipal, du Souvenir Français, des anciens combattants et de Monsieur Roland Mangin qui nous a fait l'honneur de sa présence. Ce fut un moment très émouvant quand les enfants de notre école ont lu des lettres de poilus adressées à leurs familles.



Pour les amateurs de marche, nous nous sommes rendus à la "jambe de fer". La bonne ambiance était au rendez-vous et en fin de journée, fatigués mais heureux nous avons demandé : c'est quand la prochaine....

Comme les années précédentes nous nous sommes retrouvés pour un repas champêtre au Climont . Nous avons dégusté un très bon sanglier à la broche, et dans l'après-midi nous avons découvert les sous bassement de ce qui devait devenir une maison forestière



Depuis le mois de septembre nous proposons de vous rencontrer tous les premiers mercredi du mois au restaurant "Chez l'Arbo" pour passer une après-midi conviviale et faire des jeux.



Notre groupe " tricots et travaux manuels" se rencontre les derniers jeudi du mois .

Pour 2015 nous vous offrons la possibilité de découvrir un nouvel atelier " dessin et peinture".

Notre objectif premier est de créer un lien entre les Urbeisiens et ceci concerne toutes les générations. Nous remercions beaucoup la municipalité pour son aide, notamment pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Présidente : Michèle SCHWETTERLE  
1 impasse de la Forge 67220 URBEIS  
Tel : 03 88 57 36 88  
e-mail : [michele.schwetterle@gmail.com](mailto:michele.schwetterle@gmail.com)

Secrétaire : Jacques HUFFSCHMITT  
36 rue Principale 67220 URBEIS  
Tel : 03 88 57 61 54  
e-mail : [jacques.huffschmitt@alicedsl.fr](mailto:jacques.huffschmitt@alicedsl.fr)

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Bienvenue à :

Yvann UNTERBERGER né le 27 février

Johan, Louis, Victor SCHWAB né le 31 mars



### MARIAGE



*Un grand OUI !* pour Raphaël ANCEL et Myriam TREVISAN, le 9 août.

### NOUS ONT QUITTE



Monsieur André ANCEL, le 18 janvier  
Monsieur Jean-Marie CARO, le 17 février  
Madame Véronique KUSSMAUL, le 24 avril  
Monsieur Georges HUMBERT, le 27 octobre  
Madame Thérèse REVEL, le 28 octobre

### GRANDS ANNIVERSAIRES

90 ans : Madame Jacqueline POCKERSNIK,  
née le 26 août 1924

80 ans : Monsieur Philippe BARTH,  
né le 24 octobre 1934



## IL Y A 60 ANS .....

L'année démarre par deux vagues de froid...

L'abbé Pierre lance son appel...

Colette meurt à 81 ans, Hemingway obtient le prix littérature.

La France entière suit les procès de « l'affaire Dominici » et celui « des médecins nazis du Struthof ».

En novembre, les premiers attentats ont lieu en Algérie.



Le salaire mensuel est de 25 337 francs pour 48 heures par semaine. (Passage de l'ancien au nouveau franc en décembre 1958). Au siècle dernier, un ouvrier du textile gagne 1,50 F par jour.

## **A URBEIS .....**

Froid sibérien : le Giessen charrie des glaçons.

Elan de solidarité : Urbeis collecte 8 920 F pour la lutte contre le cancer ; 2 350 F pour la journée nationale « des aveugles » ; 2 900 F au profit des « vieillards ».

Monsieur le curé l'Abbé NAEGEL prend sa retraite pour raison de santé. Monsieur l'Abbé ZELLER, ancien curé de Padirac, le remplace. Une petite fille lui remet les clés du sanctuaire.

Macabre découverte : le corps d'un jeune homme de 24 ans originaire de Fouchy est retrouvé dans le Giessen par un habitant d'Urbeis. Des soupçons de meurtre planent. (La dernière fois que le jeune homme a été vu, il ramenait sa copine à Lubine). L'enquête conclut finalement à la thèse de l'accident. La victime dévalant la pente du col n'a pas pu s'arrêter et aurait percuté un camion remorque pour finir sa course malheureuse dans le Giessen.

Nombreux villageois ont assisté à son enterrement. Deux mois après cette triste affaire, le papa de la victime est blessé dans un accident de schlitt, ce qui suscite un grand émoi auprès de la population.

Un accident à la hauteur du 52 ; un camion verse dans le Giessen bien heureusement sans gravité.

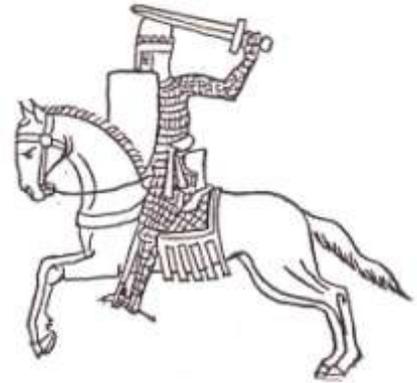
La fête de la Ste Cécile s'achève par un banquet au café Grandjean.

Le Conseil Municipal approuve les devis des réparations et reconstitutions au titre de dommages de guerre, un architecte de Sélestat est nommé Architecte reconstruteur.

Le maire de la commune Monsieur BANSEPT est père de son deuxième enfant.

## AU TEMPS DE NOS CHATEAUX FORTS

Autour du site de **Hohenburg** (Mont-Sainte-Odile) se dressent de nombreux châteaux forts, certains tapis au fond de la forêt vosgienne, d'autres bien visibles de la plaine d'Alsace, tel le **LANDSBERG**. Les questions qui se posent, sur un plan plus général, sont celles-ci : Quelle est l'origine de ces forteresses médiévales aujourd'hui déchuës ? **Comment vivait-on dans ces châteaux qui s'égrènent au pied des Vosges, du Palatinat à la frontière suisse** ? Sur quelles données pouvons-nous nous appuyer pour évoquer un passé révolu et présent à la fois ? Pour tenter de répondre à ces questions notre ligne de force sera le **LANDSBERG** et le manuscrit d'Herrade, le **HORTUS DELICARUM** (le Jardin des Délices) du XIIème siècle.



Un mot encore. Nos châteaux vivent et tout comme les architectes et les maçons de nos églises, les bâtisseurs de nos Burgs sont nos ancêtres dont Victor Hugo pouvait dire : « **Nous venons d'eux, ils sont nos pères** ».

### QUELLE EST L'ORIGINE DE NOS CHATEAUX FORTS ?

Les grandes invasions du Vème siècle ont engendré pillages, conquêtes et instabilité politique. C'est le règne de la force, du « **Faustrecht** ». Celui qui veut survivre doit se défendre, l'arme à la main. S'ouvre alors une période de troubles de cinq siècles, entrecoupée par la renaissance carolingienne (IXème siècle) et ottonienne (Xème).

Les premiers châteaux forts naissent vers la fin du Xème siècle. Ils apparaissent comme la conséquence et l'aboutissement des déchirements du Haut Moyen Age. A cette époque la seule richesse est **la terre**. Mais il ne suffit pas de la posséder, il faut aussi la protéger et la défendre. Comment ? En s'assurant les services d'hommes armés et en construisant un ouvrage qui est tout à la fois abri et retranchement. C'est l'origine du **château fort**, en bois d'abord puis en pierres, **résidence et forteresse d'un homme puissant** issu, pensent certains, de la noblesse franque.



Quoiqu'il en soit **les paysans** (descendants des Alamans vaincus?) ne s'y trompent pas. Ils s'allient à celui qui est le maître. **En se recommandant à lui, ils deviennent ses fidèles, à charge pour le seigneur de les défendre en cas de menace**. Quant à eux, ils cultiveront en échange, ses terres.

Ainsi, le château est dès l'origine, la résidence fortifiée du seigneur et de ses gens, famille, domestiques, soldats, mais il est aussi le refuge des paysans en

cas de danger. **Le château ne peut donc se concevoir sans son environnement rural qui assure la subsistance de ceux qui l'habitent.** Certaines forteresses ont cependant un objectif stratégique plus marqué. Ils sont alors la demeure d'un **ministériel**, homme lige d'un seigneur plus puissant, un comte, un duc ou même un roi. Par la même le ministériel participe à un dessein plus vaste que celui d'un simple seigneur.

Voici, sommairement résumée, la « théorie ». Il faut la connaître pour comprendre l'époque. Cependant, le visiteur installé au milieu des ruines d'un de nos châteaux éprouve quelques difficultés à imaginer les personnages qui vivaient ici, il y a 800 ou 700 ans...

S'il appréhende assez bien le rôle militaire du château, les archères, les créneaux, les mâchicoulis sont là pour en témoigner, il lui est plus difficile de se représenter la vie quotidienne des féodaux et de leurs gens. Cependant l'étude des éléments architecturaux du château et la consultation des documents fournis par **les manuscrits**, tel le **HORTUS DELICARUM** de **HERRADE de LANDSBERG**, permettront au visiteur curieux de remonter plus aisément le cours du temps.

## **LES ESPACES DE VIE DU CHATEAU FORT ALSACIEN**

La **vie quotidienne** seigneuriale se déroule dans un cadre architectural, variable suivant les châteaux forts. Il existe, bien sûr, des ressemblances, des points communs. Mais restons-en au LANDSBERG... à l'époque de sa splendeur.

En temps de paix, la **basse-cour** est l'objet d'une grande animation. Des cavaliers croisent le berger poussant devant lui son troupeau. A l'entrée des chaumières qui servent de logement aux serfs et aux artisans chargés de l'entretien du château, des femmes filent et tissent la laine tout en surveillant leurs enfants. Quand la guerre menace, la basse-cour est le premier refuge des paysans des alentours. Bêtes et gens s'y entassent alors dans un extraordinaire tohu-bohu...

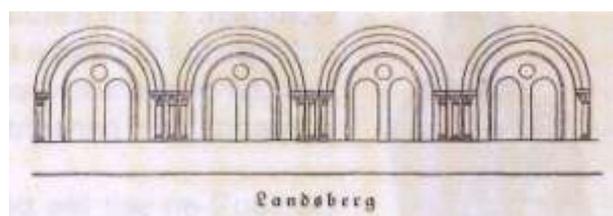


*Château du Bilstein – Essai de restitution de Nicolas Menaus (\*)*

Au delà de la deuxième enceinte, la **haute-cour** donne accès aux logis du seigneur et de ses gens, famille, serviteurs, soldats. Un ensemble complexe comprenant des chambres, la chapelle castrale, le cellier, la citerne ou le puits, les cuisines... et quelquefois les écuries et le chenil. On peut comprendre dans ces conditions que certains châteaux édifiés, aux XIème et XIIème siècles se soient rapidement révélés trop exigus !

Il est difficile de séparer le **mythe** de la réalité. Pour certains, les ruines des Burgs vosgiens évoquent des seigneurs courtois, de nobles dames, des troubadours talentueux, là où n'étaient que forteresses défendues par de rudes guerriers ou repaires de brigands. Pour d'autres encore le seigneur alsacien

habitait avec ses proches... dans le donjon... d'autant plus que de nombreux ouvrages de vulgarisation présentent des coupes du « dernier retranchement », les unes plus suggestives que les autres.



La vérité n'est pas aussi simple. Le fil conducteur ne peut-être que **l'archéologie** et les **manuscrits** de l'époque. La plupart des nobles de notre région ne vivaient pas dans le donjon de leur château gardé par les hommes de guet... et les corneilles, mais dans le **logis seigneurial** appelé par les médiévistes palais ou « *palas* ». Les châteaux comparables à celui du LANDSBERG ou même du BILSTEIN comprennent souvent une **grande salle** éclairée par des fenêtres géminées et pourvues dès le XIIIème siècle de banquettes latérales. Chambres et cuisines se trouvent à proximité. Les **meubles** sont rares : un ou plusieurs grands lits entourés de rideaux ou de courtines, quelques coffres en bois pour ranger les vêtements, des cassettes pour recueillir les parchemins, les objets précieux, le sceau... un grand baquet en bois pour prendre le bain à proximité du **poêle de faïence**. Un certain sens du confort, par conséquent, surtout à partir du XIIIème siècle.

La salle est réservée aux fonctions administratives et culturelles. Là, le seigneur donne ses ordres, dicte ses décisions au prévôt, règle les affaires délicates et rend la justice. Là aussi, le seigneur reçoit ses amis et quelquefois les troubadours, ménestrels ou *Minnesänger* de passage. Dans ces lieux s'est élaborée la littérature courtoise des XIIIème et XIVème siècles. Il est peut-être bon de le rappeler, à une époque où management, gestion et consommation sont les maîtres-mots de la société.

Mais, notre étude serait bien incomplète si nous n'évoquions pas la fonction religieuse du château matérialisée par la **chapelle castrale** confiée, comme il se doit, à un **chapelain** qui en échange du gîte, du couvert et d'un modeste bénéfice assurait les offices divins tout au long de l'année et assistait, le cas échéant, le maître des lieux dans ses décisions. Cependant, seuls les châteaux importants étaient desservis, en permanence, par un prêtre. C'est le cas du GUIRBADEN, du GRAND-RIBEAUPIERRE et aussi du LANDSBERG dont la chapelle rehaussée d'un **oriel**, à forte connotation symbolique, est imbriquée dans les appartements seigneuriaux leur conférant ainsi un caractère sacré (Charles Laurent SALCH). Ici, l'art sacré rejoint l'art profane.

## **LES MANUSCRITS TEMOINS DE LA VIE FEODALE**

Élaborés par les moines -rédacteurs, -copistes, -enlumineurs, dans les scriptoria des abbayes, les **manuscrits** du XIème au XVème siècles sont les témoins vivants et précieux de la société, de l'art et de la pensée du MOYEN AGE. L'**HORTUS DELICARUM**, réalisé au XIIème siècle à HOHENBURG, sous l'impulsion et la direction de l'abbesse **HERRADE DE LANDSBERG** est à cet égard exemplaire. Pour certains, c'est « *le plus important témoignage de l'époque médiévale en ALSACE avec la cathédrale de*

Strasbourg », pour d'autres c'est « *l'incarnation du génie d'un des plus grands siècles, le siècle roman nourri de toute la sève alsacienne* » (Joseph WALTER).

Au plan matériel, le HORTUS se présente sous la forme d'un gros volume de 255 feuilles de parchemin dans un format de 53cm sur 37cm avec 69 feuillets, de moindres dimensions, intercalés. L'ornementation consiste en **344 miniatures** d'une facture remarquable. On sait que ce monument iconographique et littéraire de la culture occidentale est devenue la proie de la guerre le 24 août 1870, au même titre que 2400 volumes entreposés dans la bibliothèque municipale de Strasbourg.

Il nous reste la description détaillée d'**ENGELHARDT**, en 1818, ainsi que les calques en noir et blanc ou en couleurs des miniatures. En travaillant sur ces « reliques » de nombreux chercheurs ont essayé de reconstituer le manuscrit. Ainsi paraît en 1899 l'édition **Straub-Keller**, en 1952 celle de **WALTER**, en 1980 l'ouvrage de Rosalie Green et en 1981, 1984, 1987 les publications du **Chanoine Christen** assisté d'une artiste colmarienne **Claude Tisserand-Maurer**.



L'HORTUS, ainsi restauré, est un prestigieux livre d'images qui nous fait découvrir et aimer l'histoire des arts, des mentalités et des croyances de l'Occident chrétien du Moyen Age. L'observation des miniatures de l'ouvrage d'Herrade révèle aussi, de façon très précise, la **société féodale**. Peu importe que les moniales aient représenté des scènes bibliques. Les bergers qui se rendent à la crèche de Bethléem sont ceux d'OTTROTT, de HEILIGENSTEIN ou de BERNARDSWILLER ; les guerriers bardés de fer, illustrations des « vices » ou des « vertus », sont les chevaliers de l'ost féodal des Burgs du Landsberg ou de Rathsamhausen. Quant aux rois, ce sont les monarques du Saint-Empire Romain Germanique, peut-être Conrad III ou Frédéric Barberousse, de l'illustre famille des **HOHENSTAUFEN**, qui prennent place sur le trône de Salomon ou du Pharaon.

Les documents offerts par le Hortus, très riches mais non exhaustifs, nous permettront d'évoquer, à travers la vie du seigneur, deux fonctions éminentes du château fort, habitation nobiliaire et forteresse destinée à assurer la sécurité d'une région, sur laquelle s'exerce l'autorité féodale.

## **LES INSTITUTIONS FEODO-VASSALIQUES DU X<sup>ème</sup> AU XIII<sup>ème</sup> SIECLE.**

A partir du IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles l'Occident chrétien vit sous un régime politique, social et économique appelé par les historiens **FEODALITE**. Son origine, dont les prémisses apparaissent dès l'époque carolingienne, doit être cherchée dans l'état d'insécurité causé par les invasions de toute nature comme celles des Sarrasins au sud, des Hongrois à l'Est et des Vikings le long des côtes. Devant la déliquescence du pouvoir central les petites gens de cette époque particulièrement troublée se placent sous la protection et au service d'hommes plus riches et plus puissants qu'eux qualifiés ultérieurement de seigneurs. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'expression **SE RECOMMANDER** à quelqu'un.

Dans cette société les hommes d'armes jouent un rôle essentiel. Certains, par leurs fonctions au service d'un seigneur ou par leurs talents militaires, deviendront des hommes liges, des **VASSAUX**. Cependant cette qualité ne pouvait s'acquérir qu'après un cérémonial symbolique appelé **HOMMAGE**. Le voici : « *Tête nue et sans armes, le vassal s'agenouille devant son seigneur, place ses mains jointes dans les siennes, en signe de soumission et se déclare son « homme »... Puis dans un second acte, le vassal, la main posée sur une Bible ou un reliquaire, prête foi, c'est à dire qu'il jure d'être fidèle « comme un homme doit l'être à son seigneur ».*



(C.GAUVARD-J.MATHIEX).

A ce sujet, il convient de faire deux remarques. Premièrement, seul un homme libre est susceptible de prononcer un tel engagement ; deuxièmement, le serment de fidélité est placé sous la protection divine, ce qui lui confère un caractère sacré. Le vassal qui le viole est un **FELON**, un traître et comme tel il sera lourdement sanctionné.

Le contrat d'homme à homme entraîne des **DEVOIRS RECIPROQUES**. Le vassal doit à son seigneur la fidélité, le conseil, une aide financière dans certains cas et surtout le service militaire fixé généralement à 40 jours par an. De son côté, le seigneur est tenu de protéger son vassal et au besoin d'assurer sa subsistance, soit en le faisant entrer dans sa « domesticité », soit en lui confiant une terre appelée **FIEF** (en latin féodum) avec tous les devoirs que cet acte comporte : gérer le territoire qui lui est confié, rendre la justice, organiser la défense et l'économie. La remise du fief suit généralement l'hommage et le serment de fidélité, tout en faisant l'objet d'une nouvelle cérémonie l'**INVESTITURE**. Le seigneur remet alors à son vassal un objet qui symbolise le fief lui-même, par exemple un sceptre, une motte de terre, une lance ou un étendard.

En principe, le fief n'était pas héréditaire. A la mort de son titulaire, il était d'usage de le restituer à son propriétaire. Mais dans les faits il fut admis, très rapidement, que le vassal pouvait confier le fief à son héritier, sous réserve pour celui-ci de prêter, à son tour, hommage et foi au seigneur.

**Les relations entre les liens de dépendance d'homme à homme et la concession d'un fief définissent en fin de compte la société féodale.**

Marc Kussmaul

(\*) Illustration issue de « Châteaux forts et fortifications médiévales d'Alsace » de Nicolas Mengus et Jean-Michel Rudrauf – Editions de la Nuée Bleue

# URBEIS, IL Y A TRES, TRES LONGTEMPS

Comme les personnes, les collectivités ont une histoire. Mais nous ne pouvons les connaître que grâce aux témoins qui nous en rapportent les événements. Or, dans le cas qui nous intéresse, celui d'Urbeis, pas de témoins avant le début du XIIIe siècle. La charte qui mentionne et le nom de notre village et celui du Bilstein pour la première fois confirme la donation faite par le duc de Souabe au prieuré de Sainte-Foy (à Sélestat). C'est un faux que ses auteurs datent des premières années du XIIe siècle mais dont les érudits qui l'ont analysée placent l'année de sa rédaction peu de temps avant 1217. Pourquoi ce silence ? Pendant longtemps, après l'effondrement de l'empire romain en Occident, les couvents ont été les seuls à se servir de l'écrit dans la gestion de leur patrimoine et, par conséquent, à noter dans leurs documents les noms des lieux et des hommes sur lesquels s'exerçait leur autorité. Or, avant la fondation de Honcourt en l'an mil, point de monastère dans le Val de Villé et, le chartrier de cet établissement ayant été détruit en 1525, même cette abbaye ne nous apprend pas grand chose sur le passé de notre Val avant le XIIIe siècle. Certains historiens estiment que les moines, qui recherchaient la solitude, trouvaient la Vallée, qui depuis la plus haute antiquité était suivie par la route des sauniers, trop animée



*Eglise de Honcourt*

pour leur offrir la quiétude dont ils avaient besoin. La légitime curiosité des passionnés d'histoire est donc obligée d'attendre la multiplication des témoignages fournis à partir du XIIIe siècle par les administrateurs des seigneuries laïques comme ecclésiastiques, gagnés, eux aussi, par le désir d'inscrire noir sur blanc leurs faits et gestes. Quitte à maquiller la vérité, comme le firent les moines de Sainte-Foy dans la charte qui nous livre enfin le nom d'Urbeis.

Ce nom nous pose des questions. Existait-il depuis très longtemps lorsqu'un scribe le fit figurer dans sa charte? Que signifiait-il? Dans quelle langue s'exprimaient ceux qui le formulèrent les premiers ? Autant l'avouer tout de suite: aucune réponse n'est satisfaisante. Nos anciens vénéraient-ils saint Urbain avec une ferveur telle qu'ils se placèrent en quelque sorte avec tout le village sous son patronage ? Urbeis dériverait donc d'Urbain. Une objection vient à l'esprit tout de suite : le patron de la paroisse n'est pas saint Urbain mais saint Nicolas ; ni dans l'église ni en quelque endroit du finage ne se trouve une chapelle dédiée à saint Urbain. Les linguistes font remarquer que notre village n'est pas seul à porter son nom ; en Alsace, ils citent Urbès et Orbey, du temps allemand Urbeis ; outre-Rhin, Orbis et Orbeys au Palatinat et Bubenurbey en Wurtemberg. Ils en donnent l'étymologie ; leurs avis divergent mais l'origine qui rallie le plus de suffrages est germanique. Urbeis se serait appelé d'abord Urmeizzer, de meizzen, abattre et ur, au dehors, soit défricher, essarter. Etant donné l'épais vêtement forestier des Vosges, la relation entre l'habitat et le défrichement d'un terrain boisé n'aurait rien de surprenant. Ce qui peut surprendre, en revanche, les Urbeisiens d'aujourd'hui, c'est le fait que suggère cette interprétation du nom de leur "pays" : leurs lointains prédécesseurs parlaient sinon l'allemand du moins un langage germanique.

Quand cette situation originelle a-t-elle changé ? A quel rythme et sous quelle influence ? Les documents qui nous fourniraient des éléments de réponse sont très peu nombreux. Urbeis figure dans l'Urbaire de Habsbourg qui, en 1303, fait l'inventaire des droits perçus au profit de cette maison, mais nous n'en apprenons rien sur le parler des habitants. Il est dit seulement que le village paye 2 quartauts d'avoine (soit 50 litres) et autant de seigles ainsi que 12 setiers de fèves (soit 48 litres) ; à titre de comparaison notons que Saales et Bourg-Bruche doivent, en plus de

trois livres et dix sous, 6 quartaux d'avoine. Il faut attendre 1396 pour obtenir une indication sur les rapports entretenus par Urbeis avec le versant ouest des Vosges. Le maire de Villé, qui assure pour les Mullenheim la gestion de leurs droits - l'Autriche leur a donné en gage la seigneurie du Val de Villé - les avertit de l'intention qu'a le duc de Lorraine de venir dans le Val avec ses troupes ; il le sait parce que le sire Kleinhans de Leitzel, sans doute Petit Jean de Lusse, l'a fait savoir à ceux des habitants d'Urbeis qui sont ses sujets ; il leur a recommandé de mettre leurs biens à l'abri, ce qui en dit long sur l'attitude prévisible des soldats lorrains. Il estime d'ailleurs que cette mise en garde vaut un bon dédommagement, soit 500 litres de vin. Du vin était-il produit à Urbeis ? Au nom des Mullenheim, le maire de Villé interdit aux Urbeisiens de donner quoi que se soit à Petit Jean. Il y avait donc à Urbeis des gens qui dépendaient d'un seigneur de Lusse et qui probablement étaient originaires de cette seigneurie. Parlaient-ils un patois roman ? Etaient-ils welsches ? Si oui, constituaient-ils la majorité des habitants ? Le document ne nous permet pas de l'affirmer. Ce qui ne fait pas de doute, c'est qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle les prêtres qui desservaient la paroisse de Fouchy - qui s'appelait encore de son nom germanique de Grub - devaient être de langue française et venaient des diocèses de Toul ou de Besançon. Une localité plus éloignée du versant ouest des Vosges qu'Urbeis était donc habitée surtout par des francophones. Ne faut-il pas en conclure que la population d'Urbeis aussi était en majorité romane ? D'autant qu'une landstrasse attestée par un document de 1543 devait faciliter les relations entre les deux cotés du massif. Pourtant un texte de 1641 nous livre des noms d'habitants d'Urbeis ; à première vue, ni Schirmer, ni Eberhard, ni Sonntag ne sont "welsches". Il est vrai que le scribe parlait l'allemand et qu'il aurait pu faire d'un Demange un Sonntag, mais cette remarque ne vaut ni pour Eberhard, ni pour Schirmer.

La conclusion qu'il convient de tirer de ces données, c'est qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle la ligne de partage entre les deux parlers n'est pas nette et que dans une même localité les deux manières de s'exprimer coexistent encore au début de l'époque moderne. N'oublions pas que des enclaves germanophones sont attestées sur le versant lorrain au moyen âge, citons Cornimont Hornberg, Ventron Winterung et, plus près d'Urbeis Spitzenberg. Cependant c'est au cours du XVII<sup>e</sup> siècle que la situation se transforme en faveur du français. En 1665 les habitants d'Urbeis se plaignent de ce que le recteur de Villé qui ne sait pas le français, leur interdit de faire venir son confrère de Fouchy pour administrer les mourants et, en 1674, le curé de Villé, qui a passé un accord avec celui de Fouchy et l'a chargé de ses ouailles francophones d'Urbeis, Charbes et Lalaye, revient sur cet arrangement, ce qui provoque les protestations de ses paroissiens "welsches". De 1752 à 1760, le curé de Fouchy vient dire la messe le dimanche dans la nouvelle chapelle d'Urbeis et en 1760 enfin, Urbeis obtient un vicaire résident. C'est probablement une communauté sinon entièrement francophone du moins nettement majoritaire qui met en chantier en 1789 une grande église située entre le haut-Urbeis - où se trouvait la première chapelle et le cimetière - et le bas-Urbeis.

Le premier registre d'Etat civil, conservé à la mairie d'Urbeis, pour les années 1792 et 1793, contient les noms de famille qui, de nos jours encore, sont présents dans notre village, Humbert, Girard, Deschamps, Romain etc... Désormais la situation est claire, Urbeis est bien francophone, la ligne de partage entre les deux langues bien nette.

Ceci n'est qu'une esquisse d'une histoire que des enquêtes, sur le terrain, à la recherche des lieux dits et dans les archives où se trouvent les registres paroissiaux de Villé, préciseront et compléteront.

Avis aux amateurs !

*L'essentiel de ce que contient ce texte est emprunté aux deux articles de Monsieur Bernhard Metz parus dans les numéros de 1977 et 1978 de l'Annuaire de la Société d'histoire du Val de Villé.*

Francis RAPP

# Les vœux des lutins de l'école d'Urbeis pour 2015 à tous les habitants de la commune

Que vous soyez heureux durant cette année 2015.

Pour cela

- ✚ Passez de joyeux moments en famille.
- ✚ Amusez-vous bien avec vos amis
- ✚ Entraidez-vous
- ✚ Organisez des soirées pyjamas, des fêtes d'amitié



Que vous profitiez bien de vos moments de vacances :

- ✚ Reposez-vous bien
- ✚ Faites ce que vous voulez
- ✚ Allez chez les gens que vous aimez.



Que tous ceux qui sont venus à notre spectacle en garde un bon souvenir pour la nouvelle année.

Venez vivre un agréable moment en venant découvrir le Chemin de la Résistance et de la Liberté.

Que tout le monde puisse bien se nourrir.



Nous souhaitons une bonne année à tout le monde et nous remercions la commune d'Urbeis pour ce qu'elle nous a offert.

Une place libre dans votre voiture ? Besoin de vous déplacer ?.....Alors pensez :

# Transi-Stop



## Qu'est-ce que c'est ?

C'est de l'auto-stop remis au goût du jour, grâce à un signe de reconnaissance pour redonner confiance ! Le Transi-Stop, via son macaron de reconnaissance, permet à l'automobiliste et à l'auto-stoppeur de ne plus être totalement étrangers l'un envers l'autre. Il permet aux auto-stoppeurs d'être pris plus facilement, et aux automobilistes, d'être plus en confiance pour prendre les auto-stoppeurs. Si vous préférez, c'est une forme de transport partagé et surveillé. Sans réservation préalable, le Transi-Stop met en relation des automobilistes qui ont de la place dans leur voiture et des personnes ayant besoin d'un moyen simple et rapide pour rejoindre un arrêt de bus, une gare, un lycée ou tout simplement une commune voisine.

## Comment ça marche ?

La démarche est gratuite et ouverte à tous à partir de l'âge de 16 ans. Les conducteurs et auto-stoppeurs s'inscrivent sur la liste Transi-Stop en déclarant respecter la charte de bonne conduite. Un kit de signalisation leur est alors remis. Il se compose :

Pour le conducteur : d'un macaron à placer derrière le pare-brise avec le dessin de la voiture



Pour l'auto-stoppeur : d'un macaron à présenter de manière visible avec le dessin du pouce



Où faire du Transi-stop ? Il n'y a pas de lieu particulier pour le faire, du moment que tous les critères de sécurité sont respectés comme : être visible de suffisamment loin, et prévoir qu'une voiture puisse se garer sans danger.

## Que dit la charte de bonne conduite ?

# Le conducteur comme l'auto-stoppeur s'engage à adopter un comportement respectueux.

# Le véhicule doit être en règle et le conducteur s'engage à respecter le code de la route.

# Et en toutes circonstances : garder son calme et sa bonne humeur !

## Où s'inscrire ?

A partir du mois de Janvier, l'inscription se fera par un bulletin que vous pourrez trouver et remettre une fois renseigné dans les Mairies de la Vallée de Villé ou chez les commerçants partenaires.

Le Transi-stop est un complément aux modes de transport existants ; vélo, co-voiturage, Taxi 'val, marche à pied, bus, train....

Dans la Vallée de Villé, la démarche est initié par

# Echo'Val

Citoyens actifs [www.echoval.fr](http://www.echoval.fr)

En partenariat avec ;



Pratiquer le transi-stop c'est :

- # Faciliter le déplacement en milieu rural,
- # Limiter le nombre de véhicules sur les routes,
- # Favoriser la Solidarité Locale, la Confiance et la Convivialité.....Bonne route !

## Cimetière

Les poubelles mises à votre disposition pour l'élimination des fleurs et arrangements dont vous souhaitez vous séparer, sont régulièrement remplies avec des déchets dont la nature ne correspond pas au bac dans lequel ils sont déposés. Souvent, les déchets végétaux ne sont pas séparés des pots dans lesquels ils sont livrés. Hors la déchèterie n'accepte pas les poubelles sans qu'un tri correct n'ait été effectué. Pour les mêmes raisons, plusieurs communes de la vallée ont déjà retiré les poubelles de leurs cimetières et demandent aux usagers d'emmener et d'éliminer les déchets par leurs propres moyens. Nous ne souhaitons pas en arriver à cette solution. Toutefois, si la situation ne s'améliore pas, nous serons dans l'obligation de nous y résoudre.



### **LES TYPES DE POUBELLE**

#### **Plastiques**

Réservée aux fleurs et couronnes en plastique, mousses synthétiques, bougies, pots et soucoupes en plastique.

#### **Gravats**

Destinée à recevoir les pots en terre cuite, verres, plaques en granit.

#### **Déchets végétaux**

Elle ne doit contenir que les déchets d'origine végétale.

## Déneigement

En période hivernale, pensez à stationner vos véhicules en laissant un maximum de place dans la rue, de façon à faciliter le passage du chasse-neige.



